



Instructions Formulaire de mise à jour des fichiers de groupes Al-Anon

Pour les groupes ayant un lieu de rencontre physique

Section 1 : Fichiers de groupes

Veillez fournir le numéro d'identification du groupe (BSM), le numéro de **District** et le **nom de la Circonscription** (ou l'abréviation), si vous les connaissez. Si vous les ignorez, laisser l'espace vide.

Section 2 : Statut

Sélectionnez « Changement » s'il s'agit d'un changement des données concernant le groupe. Sélectionnez « Inactif » si le groupe ne se réunit plus.

Section 3 : Sommaire des changements concernant le groupe

Un **nom de groupe** est visible aux membres, aux nouveaux venus, aux professionnels, et au grand public. Il devrait être attrayant pour tous et refléter les principes Al-Anon. Les noms ne devraient pas sous-entendre une affiliation quelconque avec un autre programme en Douze Étapes, un groupe d'entraide, un établissement commercial, un organisme, un groupement religieux, un centre de réhabilitation ou une tout autre entreprise extérieure, même si le nom est associé au lieu de rencontre.

Évitez d'utiliser le nom « Al-Anon » dans le nom du groupe. Si « Al-Anon » est inclus dans le nom du groupe, le BSM le remplacera avec les lettres GFA (pour Groupes Familiaux Al-Anon). Par exemple, *Mercredi soir Al-Anon* sera remplacé par *Mercredi soir GFA* et *Comment Al-Anon œuvre* deviendra *Comment GFA œuvre*. Ceci est mis en pratique afin de protéger l'anonymat personnel des membres qui acceptent de donner leur adresse personnelle comme adresse postale courante du groupe.

Pour d'autres suggestions, consultez l'édition actuelle du *Manuel de Service Al-Anon/Alateen* (FP-24/27) pour vous renseigner sur les sujets suivants : « Choisir le nom du groupe » et « Choix d'un nom de groupe ».

La langue pour le courrier est la langue dans laquelle le groupe souhaiterait recevoir toute la correspondance. La langue pour le courrier peut différer de la langue utilisée à la réunion (par exemple : la langue utilisée lors de la réunion est le français, mais le groupe aimerait recevoir le courrier du BSM en anglais). Le BSM peut uniquement envoyer le courrier en français, en anglais ou en espagnol.

Le lieu de la réunion est le nom de l'établissement où le groupe se réunit. De nombreux groupes se réunissent dans des églises, des centres de traitement, ou des établissements commerciaux. Fournir le nom du lieu de rencontre afin d'aider les membres à le trouver n'implique aucunement qu'il y a affiliation. **L'adresse de la réunion** est l'adresse physique où se tient la réunion.

De nombreux groupes fournissent une **adresse électronique pour le groupe** afin de recevoir de la correspondance du BSM et d'autres corps de service. Le groupe peut choisir de créer un compte général, tel que Courage2Changer@exemple.com, ce qui rend la rotation de service plus aisée, plutôt que d'utiliser l'adresse électronique d'un membre. Si une adresse électronique est fournie pour le groupe, le BSM utilisera celle qui comme contact primaire pour la correspondance électronique. Si une adresse électronique n'est pas communiquée, le BSM utilisera celle qui est fournie dans la Section 5.

Les informations concernant les **participants** sont **optionnelles**. Ces informations aident à fournir des informations supplémentaires sur la réunion, mais ne restreignent en aucun cas les personnes qui peuvent y assister. Les réunions Al-Anon sont ouvertes à tous les membres. Les nouveaux venus sont des membres potentiels. Conformément aux Troisième et Cinquième Traditions, nos groupes accueillent quiconque est affecté par la consommation d'alcool d'une autre personne. Si le groupe souhaite fournir aux membres et aux nouveaux venus des informations supplémentaires sur les participants à la réunion en utilisant cette fonction, veuillez sélectionner **une** des options disponibles.

Les contacts téléphoniques pour le public sont des membres qui sont disposés à recevoir les appels de nouveaux venus recherchant l'aide d'Al-Anon, des personnes qui désirent un itinéraire pour assister à la réunion Al-Anon ou qui ont besoin d'informations supplémentaires. Le numéro de téléphone des contacts est donné aux personnes qui appellent la ligne d'appels sans frais du BSM pour obtenir des renseignements concernant les réunions.

Section 5 : Détails concernant la réunion

Veuillez fournir les informations suivantes :

Le **jour** et l'**horaire** de la réunion, en précisant matin ou soir, et si la réunion est ouverte au public.

- **Réservée aux familles et amis** : Une réunion qui est réservée aux membres Al-Anon actuels et éventuels. Toute personne affectée par la consommation d'alcool d'une autre personne est la bienvenue.
- **Ouverte aux familles, amis et observateurs** : Une réunion qui est disposée à accueillir les observateurs recherchant de l'information concernant Al-Anon, tels que les professionnels, le personnel médical, les étudiants, les journalistes, etc., ainsi que les nouveaux venus et autres membres Al-Anon.

La langue de la réunion est la langue parlée au cours de la réunion. Celle-ci n'est pas limitée au français, à l'anglais ou à l'espagnol. Par exemple, si la réunion est menée en langue des signes, veuillez préciser laquelle.

Le nombre de membres est une estimation du nombre de membres qui assistent régulièrement à la réunion.

D'autres détails concernant la réunion incluent le type de réunion ou les caractéristiques particulières de la réunion. Veuillez sélectionner tous les choix appropriés.

Les réunions d'information peuvent se tenir dans des institutions telles que les hôpitaux, les centres de traitement, les refuges ou tout autre endroit où les familles et les amis des alcooliques se réunissent. La participation des membres varie fréquemment. Une telle réunion n'est pas considérée comme un groupe Al-Anon et n'a pas son propre Représentant de Groupe. Pour obtenir plus d'information, consultez la section du « Condensé des politiques Al-Anon et Alateen » du *Manuel de Service Al-Anon/Alateen 2018-2021*, version deux, section « Réunions ».

Les groupes à accès limité se tiennent dans des endroits qui ne sont peut-être pas ouverts au grand public. Le BSM inscrira les groupes Al-Anon dont l'admissibilité est limitée à cause des restrictions d'accès à l'établissement où ont lieu les réunions. Ces groupes se réunissent dans des endroits tels que les bases militaires, les établissements industriels ou les écoles. **Les groupes pour débutants** sont des réunions autonomes centrées principalement sur des sujets intéressant les débutants. Ils sont inscrits par le BSM en tant que groupes et peuvent avoir un Représentant de Groupe. Pour inscrire une réunion pour débutants qui est un « supplément » d'un autre groupe, utilisez la section « Réunion supplémentaire » et sélectionnez « Débutants ».

La section **Instructions concernant le lieu de la réunion** fournit des informations importantes concernant le groupe; par exemple, le numéro de la salle de réunion, ou des instructions du type : « Utiliser la porte située à l'arrière », ou « Garez-vous sur l'aire de stationnement Ouest ». Si le groupe a un composant électronique, utilisez les instructions concernant le lieu pour fournir cette information, telle que la plateforme de la réunion, le numéro ID de la réunion, et le mot de passe. Le groupe n'est pas tenu de fournir un mot de passe, mais devrait au moins informer les membres et les nouveaux venus de la façon dont ils peuvent réinitialiser le mot de passe.

Certains groupes veulent inscrire une **réunion supplémentaire** qui se réunit à un jour et à une heure différente du groupe principal, mais qui est rattachée au même numéro ID. Les informations concernant une réunion supplémentaire peuvent être fournies dans cette section. Si la réunion supplémentaire est pour débutants, cochez la case « Débutants ». Une réunion pour débutants qui se tient en même temps qu'une réunion de groupe régulière est souvent utilisée pour fournir aux nouveaux venus une introduction de base concernant Al-Anon.

Section 6 : Adresse postale courante

Chaque groupe a besoin d'un membre qui accepte de recevoir des communiqués postaux et électroniques prioritaires provenant du BSM et des corps de service locaux à partager avec les membres du groupe. Pour le courrier postal, il est préférable de fournir **l'adresse postale courante** d'un membre qui pense garder la même adresse pendant au moins un an, n'a aucune difficulté à recevoir du courrier à son domicile et qui assiste régulièrement aux réunions afin de distribuer le courrier au groupe. Pour l'adresse électronique, le groupe peut choisir de créer un compte pour le groupe (ce qui facilite la rotation de service), ou peut aussi utiliser un compte personnel pour le courrier électronique. Il est important de fournir au BSM des informations correctes pour l'adresse postale et l'adresse électronique afin d'éviter une interruption de communication.

Section 7 : Représentant de Groupe (RG)

Un Représentant de Groupe est un « membre Al-Anon ou Alateen qui représente le groupe aux réunions du District et de l'Assemblée de la Circonscription au cours desquelles les groupes échangent des informations importantes. Le RG rapporte ces informations au groupe. » *Manuel de Service Al-Anon/Alateen 2018-2021*, version deux, (FP-24/27), page 73.

« La politique d'Al-Anon est que les membres qui sont également des membres AA ne peuvent pas servir en tant que Représentants de Groupe (RG), Représentants de District (RD), Délégués de la

Circonscription, membres de la Conférence des Service Mondiaux, suppléants de n'importe lesquelles de ces fonctions, ou sur un quelconque comité du Bureau des Services Mondiaux. »
Manuel de Service Al-Anon/Alateen 2018-2021, version deux, (FP-24/27), pages 85-86.

Section 8 : Inactivation du groupe

Un groupe devrait être inactivé lorsqu'un groupe ne se réunit plus. Veuillez fournir le nom du groupe inscrit et/ou le N° d'identification (BSM) du groupe, le jour et l'heure de la réunion, et la ville, l'état/province de la réunion.